



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le gouvernement du Canada et le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe investissent dans un projet de restauration de l'habitat du poisson dans le canal Saint-Georges à Port-Menier

Le 4 septembre 2019

Sept-Îles (Québec)

Pêches et Océans Canada

S'assurer que nos océans et nos côtes soient plus sécuritaires, plus propres et en meilleure santé pour tous les Canadiens et Canadiennes et les générations futures est une priorité absolue du gouvernement du Canada.

Aujourd'hui, le ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, l'honorable Jonathan Wilkinson, a annoncé que le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe a obtenu un financement de plus de 500 000 dollars sur 3 ans, pour restaurer l'habitat du poisson dans le canal Saint-Georges à Port-Menier sur l'île d'Anticosti. Ce financement est octroyé dans le cadre du Plan de protection des océans.

Le projet vise à rétablir l'habitat du poisson entre le golfe du Saint-Laurent et le lac Saint-Georges en restaurant le chenal artificiel qui traverse Port-Menier. Pour mener à bien ce projet, le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe travaillera avec la municipalité de l'île d'Anticosti de même qu'une équipe de spécialistes de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) et du secteur privé. Le projet contribuera à créer un à deux emplois.

En mai 2017, le gouvernement du Canada a annoncé le Fonds pour la restauration côtière de 75 millions de dollars pour aider à remettre en état certaines de nos côtes les plus vulnérables et à protéger la vie et les écosystèmes marins. Jusqu'à présent, les partenaires ont entrepris plus de 30 projets pluriannuels qui contribuent à améliorer l'habitat du poisson sur toutes les côtes du Canada. La plupart de ces projets ont inclus la participation des Autochtones.

Lancé en novembre 2016, le Plan de protection des océans, d'une valeur de 1,5 milliard de dollars sur cinq ans, est le plus important investissement jamais fait pour protéger les côtes et les voies navigables du Canada. Depuis le lancement du Plan, le gouvernement du Canada a investi dans des centaines de projets qui renforcent notre système de sécurité maritime et protègent plus que jamais nos environnements côtiers et nos espèces marines. Basés sur les dernières avancées scientifiques et technologiques, les partenariats et la collaboration autochtones, ces projets nous rapprochent de l'éventualité de bénéficier d'océans plus sains, plus propres et plus sécuritaires.

Citations

« Grâce à notre Plan de protection des océans, nous collaborons avec les collectivités pour rendre nos océans et nos côtes plus sécuritaires, plus propres et plus sains. Le canal et le lac Saint-Georges possèdent un potentiel faunique important notamment pour le saumon de l'Atlantique, et je suis heureux que, pendant l'Année internationale du saumon, nous collaborions avec le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe pour assurer des habitats côtiers sains sur l'île d'Anticosti. »

L'honorable Jonathan Wilkinson, ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne

« En ayant comme objectif de diminuer les impacts des activités humaines sur un écosystème, le projet permettra la mise en valeur de l'île d'Anticosti au moment où sa communauté travaille activement à la faire inscrire à la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le Comité ZIP Côte-Nord du Golfe et ses partenaires croient fermement que ce projet porteur améliorera la qualité de vie dans la communauté de Port-Menier, en améliorant son

environnement physique et en créant un modèle collaboratif réunissant dans l'action les milieux municipal, communautaire, privé et universitaire.

Ce projet n'aurait pu se réaliser sans la contribution financière de Pêches et Océans Canada et sa volonté de protéger nos milieux marins et côtiers. L'organisme et son conseil d'administration tiennent à remercier le ministère pour sa confiance et son appui. Nous tous, relèverons ce défi pour les générations à venir. »

Marie-Ève Normand, présidente du Comité ZIP Côte-Nord du Golfe

Faits en bref

- L'objectif principal du projet est de restaurer le canal Saint-Georges afin de faciliter la circulation de l'anguille d'Amérique, du saumon de l'Atlantique et de l'omble de fontaine vers le lac Saint-Georges et à ses tributaires. Pour ce faire, les obstacles au passage des poissons seront retirés et une passe migratoire sera aménagée.
- Ce projet permettra de donner accès aux 700 000 m² du lac Saint-Georges aux espèces ciblées, ainsi qu'aux 64 km² du bassin versant de la rivière Gamache et de la rivière Trois Milles, un affluent du lac Princeton.

Liens connexes

- [Fonds pour la restauration côtière](#)
- [Protéger nos côtes - Plan de protection des océans](#)
- [Parlons Plan de protection des océans](#)

- 30 -

Pour plus d'information :

Jocelyn Lubczuk
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Pêches, des Océans
et de la Garde côtière canadienne
343-548-7863
Jocelyn.lubczuk@dfo-mpo.gc.ca

Relations avec les médias
Pêches et Océans Canada
613-990-7537
Media.xncr@dfo-mpo.gc.ca

Sarah-Émilie Hébert-Marcoux
Directrice générale
Comité ZIP Côte-Nord du Golfe
418-968-8798
sehmarcoux@zipcng.org

Restez branchés

- Suivez Pêches et Océans Canada sur [Twitter](#), [Facebook](#), [Instagram](#) et [YouTube](#).
- Inscrivez-vous afin de recevoir les communiqués et plus via notre fil RSS. Plus de plus amples informations ou vous inscrire, visitez : <http://www.dfo-mpo.gc.ca/media/rss-fra.htm>.